COMMUNE DE
MONTREUX

Montreux, le 09.05.2022

RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la motion
M. Tal Luder : Pour une étude de l'opportunité de densifier et d'étendre les fonctionnalités du Parking d'échange de Chailly-sur-Montreux »

Président :	François Cardinaux (PLR)
Membres :	Olivier Blanc (Les Verts)
	Mathias Ekah (SOC)
	Antony Huys (SOC)
	Susanne Lauber Fürst (ML)
	Tal Luder (UDC)
	Philippe Morier-Genoud (SOC)
	Samuel Roch (PLR)
	Pascal Rossier (PLR)
	Quentin Talon (DA)

1. Préambule

La commission s'est réunie le 27 avril 2022 à la villa Mounsey

La municipalité était représentée par Monsieur Florian Chiaradia, il était accompagné par Monsieur Enrico Bergonzo du service des travaux.

2. Position de la municipalité

La municipalité accueille l'intention de la motion, mais il sera difficile de répondre à cette demande, au vu de la grande diversité des observations, respectivement des demandes.

3. Position du motionnaire.

Le motionnaire explique les 4 phases de sa motion.

Il revient principalement sur la volonté d'être pro-actif et non attentiste afin d'étudier l'utilisation de cette infrastructure existante, de lui adjoindre des éléments nouveaux, tels que : une station de recharge hydrogène, des WC pour les conducteurs de bus, des box privatifs, des places avec macaron, des places favorisées pour le covoiturage, des bornes de recharge pour les véhicules électriques ou hybrides.

Il est donc important de demander à la municipalité un rapport dans le délai légal, qui fasse le point des opportunités.

4. Discussion générale.

Tous les intervenants reconnaissent que les éléments évoqués sont intéressants, mais semblent difficiles à mettre ensemble dans la réflexion.

Demander à la municipalité de venir avec une proposition limitée à cette zone fait doublon avec la réponse que va faire la municipalité pour un plan de mobilité global, en cours d'étude.

Il est aussi refait l'historique de ce P+R. Aujourd'hui, la situation a changé. Les manières de voir le parcage ne se fait plus automatiquement à la sortie des autoroutes, mais plus vers les gares.

Tous les commissaires reconnaissent que le parking est actuellement dramatiquement sous-occupé, il est donc utile d'utiliser et faire connaître au mieux cette possibilité. Certains voient dans ce parking l'opportunité de sortir les voitures de la ville et de diminuer drastiquement le nombre de places en ville, d'autres bien plus une offre supplémentaire, qui doit être attrayante.

Il faut le mieux faire connaître. L'extension des horaires de la ligne 204 des VMCV est certainement un début d'attrait supplémentaire.

Imaginer que ce parking est la solution lors de grande manifestation semble utopique, on parle d'un déficit dans ces moments là de 1000 places de parc. Il a été là aussi décidé par notre conseil de demander aux grandes manifestations de fournir leur vision du plan de mobilité.

5. Examen du texte en détail

Il est proposé au motionnaire de transformer sa motion en postulat. Celui-ci accepte cette proposition.

Le texte proposé est alors rediscuté. La version définitive est :

"Cette motion, transformée en postulat avec l'accord de son auteur, demande à la municipalité de valoriser le parking d'échange de Chailly sur Clarens en prenant les points suivants comme base de réflexion :

- Densifier les places de parcage
- Couvrir les places avec des panneaux photovoltaïques pour la production d'énergie locale
- Intégrer ce parking au plan de mobilité afin d'aider à pacifier le trafic durant les grandes manifestations se déroulant à Montreux.
- Ajouter des fonctions ou des prestations supplémentaires en rapport avec la mobilité et le trafic.
- Cette liste n'est pas exhaustive et volontairement succincte"

Conclusion

C'est à l'unanimité que les commissaires acceptent cette motion, transformée en postulat et la commission recommande au conseil communal de la prendre en considération.

10 oui, 0 non, 0 abstention, 0 bulletin blanc.

Le président-rapporteur
François Cardinaux (PLR)